Tél maison paroissiale : 03 10 64 48 57 **SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025** 59ème année
communication@cathotroyes.fr

Ensemble Paroissial Monts-Seine-Melda

LE TRAIT D'UNION

BARBEREY, GRANGE-L'ÉVÊQUE, MACEY, MERGEY, MONTGUEUX, PAYNS, SAINT BENOIT, SAINT LYE, SAINTE MAURE, VANNES, VILLACERF

Arrivée du Père Maur Traoré

Le Père Maur se présente :

62 ans, malien d'origine, religieux-prêtre chez les **F**ils de **M**arie **I**mmaculée, ordonné prêtre le 4 juillet 1999 dans l'archidiocèse de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso, j'y ai vécu mes premières expériences du ministère presbytéral comme aumônier des lycées et collèges.
Puis, je suis parti pour le diocèse de Dapaong au Nord Togo. Là, en plus de la coordination de la pastorale de la jeunesse scolaire de la ville de Dapaong, l'évêque me nomma comme vicaire paroissial.

Arrivé en Vendée en 2008, je fus nommé comme coopérateur à la paroisse Sainte Croix des Essarts. J'y ai passé 2 ans, avant d'être inscrit à la faculté des jésuites de Paris centre Sèvre, pour un complément de formation en théologie. Elle durera 2 ans avec acquisition du master en anthropologie théologique.
À la suite de cette formation, j'ai été nommé dans notre communauté de Nontron en Dordogne.

À la rentrée de septembre 2015, sur la demande de mes supérieurs, je rejoins la paroisse Saint Paul-Saint Martin de Bonneuil-sur-Marne en région Île de France. J'y suis resté 9 ans comme curé.
La fin de mon mandat coïncidait avec mes 25 ans du ministère sacerdotal (Jubilé d'argent).

Mes responsables religieux, sur ma demande, m'ont accordé une année de ressourcement spirituel (année sabbatique) que je suis en train de terminer à l'école de Thérèse de Lisieux.
C'est dans ce contexte que j'ai accueilli l'appel de mes supérieurs religieux à venir renforcer la communauté FMI d'Estissac avec ma nomination dans le diocèse de Troyes par Monseigneur Alexandre JOLY qui me confie la charge pastorale des Ensembles Paroissiaux de Monts-Seine-Melda et de Fontaine-Les Grès.

« Je suis venu pour que les brebis aient la vie et qu'ils l'aient en abondance.» (Jn10, 10). Telle est ma devise d'ordination. Elle constitue un chemin et un programme de vie que nous partagerons à partir du 1er septembre 2025. D'avance merci de votre accueil et de votre collaboration !

INFO CATE
Inscription pour la rentrée 2025-2026

Afin d'organiser au mieux la rentrée au caté, les parents sont invités aux rencontres concernant leurs enfants

à 19h à la salle paroissiale de Payns
19 rue Hugues de Payns

- Le mardi **09 septembre** pour la 1ère année (enfants nés en 2017)
- Le vendredi **12 septembre** pour les 2èmes et 3èmes années.
- Le lundi **15 septembre** pour la 4ème année

Les rencontres du caté primaire (1ère, 2ème et 3ème année) sont prévues les samedis **27 septembre** et **11 octobre**
Les rencontres du caté collège (4ème année) sont prévues les samedi **20 septembre et 4 octobre**.
Bienvenue à tous Contact : Denise au 03.25.76.63.16

EVEIL A LA FOI

La 1ère rencontre de l'éveil à la foi est prévue le **samedi 4 octobre de 9h45à 12h à la salle paroissiale de Payns.**
Tous les enfants de 4 à 8 ans sont les bienvenus, accompagnés d'un adulte, pour découvrir Jésus, la vie des chrétiens, par des chants, des textes, des jeux, des bricolages en partageant un moment de convivialité

JUBILÉ 2025
PÈLERINS D'ESPÉRANCE

Planning des messes

Dimanche 7 Septembre 10h30	Mergey	Dimanche 5 Octobre	St Benoit
Dimanche 14 Septembre **9h30**	St Lyé	Dimanche 12 Octobre	Payns
Dimanche 21 Septembre 10h30	Ste Maure	Dimanche 19 Octobre	Grange L'Evêque
Dimanche 28 Septembre 10h30	Montgueux	Dimanche 26 Octobre	Barberey

- Tous les samedis à **18h30** à l'église St Luc à La Chapelle St Luc

Prévisions des messes de Novembre 2025

Samedi 1er St Lyé (Toussaint) – Dimanche 2 Ste Maure (Messe des défunts) – Dimanche 09 Villacerf
Dimanche 16 Montgueux - Dimanche 23 Mergey

Les joies et les peines de notre communauté paroissiale

***Ont reçu le sacrement de baptême :**

- Le 22 juin à Mergey : Katalyna VARELA-FASSIER
- Le 29 juin à St Lyé : Alice FRATH et Emilio HENRIOT
- Le 13 juillet à St Benoit : César CABADET et Alba JUNKERE
- Le 13 juillet à Villacerf : Marceau PESENTI
- Le 10 août à Ste Maure : Myron SCHONBACHLER

***Se sont donné le sacrement de mariage :**

- Le 28 juin à Ste Maure : Mélissa CAMUS et Maxime BILLET
- Le 5 juillet à Barberey : Marion TESTARD et Louis GAVELLE
- Le 5 juillet à Mergey : Cécilia LEVARD et Franck DAMEY
- Le 12 juillet à St Benoit : Maryne DETALLE et Matthieu DEJONGHE
- Le 25 juillet à Payns : Cristina VINCENTE et Jérémie AIME
- Le 16 août à St Lyé : Amandine DE SOTO COBET et Julien PRIVE

***Nous partageons la peine des familles que nous avons accompagnées lors des funérailles :**

- Le 30 mai à Payns : Gilbert LEROY
- Le 28 juin à Ste Maure : Huguette LORION
- Le 3 juillet à Mergey : Amaury BERGERON
- Le 4 juillet à Payns : Antonio DIAS
- Le 19 juillet à Payns : Lucette GOURMAND
- Le 23 juillet à St Benoit : André SAVOYINI
- Le 8 août à Payns : Arlette DUFAUT

***Décès fin juin de Frère André BRISSINGER Marianiste** à l'âge de 94 ans, à Saint-Hippolyte dans le Haut-Rhin où il était en communauté depuis sa retraite.
Rappelons qu'il a passé 24 ans au lycée de Maure dont 21 en qualité de directeur, de 1969 à 1990.
Il laisse le souvenir d'un homme de foi, de rigueur et de dévouement, au service des jeunes et de L'Évangile.
Cet automne, une célébration en son honneur se déroulera en l'église de Sainte Maure.

Notre Dame de la Sainte Espérance
à Mesnil-Saint Loup :
Pèlerinage le dimanche 19 octobre 2025

INFO DIOCESAINE

27 et 28 septembre : Kermesse diocésaine à Notre Dame en Isle à Troyes

- **Exposition « la statuaire de Vendeuvre »** jusqu'au 31/10 à l'église de Vendeuvre sur Barse
- **Pèlerinage Notre-Dame du Chêne** jubilé 2025 le 14 septembre à Bar sur Seine

OFFRIR UNE MESSE

La prière pour nos défunts est une manière de rester en communion avec eux.

La messe renforce cette communion des vivants et des morts.

Demander qu'ils soient nommés au cours de la messe, c'est garder vivante leur mémoire, continuer de les confier à Dieu avec toute la communauté à laquelle ils appartenaient.

Cela peut se faire à l'occasion d'un anniversaire de naissance ou de décès ou de toute autre occasion, à plusieurs reprises au cours de l'année.

N'hésitez pas à demander à ce que soient célébrées des messes pour vos proches. L'offrande matérielle recommandée par l'Eglise de France est de 18 euros : elle participe pour un tiers au salaire des prêtres.

Merci